

Les fausses monnaies ne chasseront pas les vraies

Jean-Marie Harribey

24 juin 2019

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2019/06/24/les-fausses-monnaies-ne-chasseront-pas-les-vraies>

À quelques jours d'intervalle, on a appris que deux nouvelles « monnaies » allaient sans doute voir le jour. D'une part, le gouvernement italien a fait adopter par les députés une motion pour pouvoir créer des bons du Trésor d'un genre particulier, les « mini-bots », et, d'autre part, le patron de Facebook a annoncé le lancement d'une crypto-monnaie, la libra. Deux questions méritent d'être examinées : s'agit-il vraiment de monnaies, sinon quel est l'avenir de ces objets mal identifiés ?

Les mini-bots : un subterfuge

Les mini-bots (*buoni ordinari del Tesoro*) seraient des bons du Trésor utilisés par l'État pour payer ses fournisseurs et créanciers intérieurs. En retour, ces derniers pourraient s'acquitter de leurs impôts avec ces titres de créances. Sous l'impulsion du conseiller de Matteo Salvini, l'économiste Claudio Borghi, président de la commission du budget de l'Assemblée nationale italienne, a suggéré cette option pour contourner l'obstacle de la sortie de l'euro.

Les mini-bots seraient donc des instruments de paiement qui éviteraient à l'État d'emprunter sur les marchés financiers. Mais les agents économiques non financiers (entreprises et ménages) ne seraient pas tenus de les accepter, d'autant qu'ils ne rapporteraient aucun intérêt. Premier signe qu'il ne s'agirait pas d'une vraie monnaie puisqu'elle n'aurait pas de cours légal et qu'elle ne pourrait être échangée, ni sur le plan interne, ni sur le plan extérieur. Et cela quel que soit le support de ces mini-bots : papier ou écriture électronique. La célèbre loi de Gresham selon laquelle « la mauvaise monnaie chasse la bonne », parce que la première circule et que la seconde est thésaurisée, ne s'appliquerait donc pas puisque les mini-bots ne circuleraient pas.

Ce projet rappelle certaines expériences comme le « bon patacón » argentin en 2001 ou le « iou » (*I owe you*) californien en 2009. Il est également proche de la « monnaie fiscale » préconisée en France, notamment par l'économiste Bruno Théret¹. Cette monnaie fiscale pourrait même, selon celui-ci, servir à payer les salaires des fonctionnaires. Or, la question de la convertibilité de ces bons est insurmontable : sans elle, il ne peut exister de système de paiement universel. De plus, dans le cas des mini-bots et dans celui de la monnaie dite fiscale, il n'y a aucune création de monnaie susceptible de financer, au plan macroéconomique, des

¹ B. Théret, « Vers l'institutions de monnaies fiscales nationales dans la zone euro », *Les Possibles*, n° 8, automne 2015, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-8-automne-2015/dossier-questions-strategiques-apres-le-coup-d-etat-contre-la-grece/article/vers-l-institution-de-monnaies-fiscales-nationales-dans-la-zone-euro>. T. Coutrot et B. Théret, « Monnaie fiscale complémentaire : sortir des impasses européenne et souverainiste », Blog Médiapart, 26 juin 2018, <https://blogs.mediapart.fr/thomas-coutrot/blog/260618/monnaie-fiscale-complementaire-sortir-des-impasses-europeiste-et-souverainiste>.

investissements nouveaux. Soit l'État substitue une reconnaissance de dette à une autre, soit il capte un stock d'épargne disponible mais qui ne le sera plus pour autre chose.²

On comprend l'intention de tous les promoteurs de ce type d'instruments : il s'agit de contourner la difficulté de monétiser des investissements publics courants au-delà des recettes fiscales courantes – avec donc un déficit public –. Mais des « mini-bots » ou des « iou » représentant de véritables liquidités supplémentaires ne pourraient être injectés que s'ils étaient achetés par le système bancaire, ce qui suppose – et c'est là le nœud crucial – que la garantie du refinancement des banques par la banque centrale soit prévue et assurée. De plus, la confiance en une monnaie est bâtie sur l'existence d'un système productif où le travail crée de la valeur. La nature de la dépense publique est donc cruciale. Le gouvernement italien ne sortira pas son pays de la crise par un subterfuge.³

La libra : du rêve libertarien à la croyance néo-hayekienne

Le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, a annoncé le lancement de « sa » monnaie, la libra⁴. Elle sera, dit-il, une crypto-monnaie utilisant la technique sécurisée de la blockchain, et adossée à un panier de monnaie et de valeurs considérées comme stables, comme des dollars, euros, livres et yens. Il suffira d'avoir une application dédiée pour payer sur Internet, sur des plateformes d'e-commerce ou tout simplement sur les messageries de Facebook (Instagram, Whatsapp, Messenger...). Encore faudra-t-il posséder des libras. Comment se les procurer ? En échange de vraies monnaies : dollars, euros... On retrouve l'une des difficultés vue à propos des mini-bots : les libras se substitueraient aux monnaies officielles et ne constitueraient pas un moyen de paiement supplémentaire. Aucune quantité de monnaie supplémentaire émise, aucune création monétaire. Afin de procurer une stabilité à cette crypto-monnaie, elle reposera sur la « réserve Libra », constituée d'actifs réels, tels que des titres d'État libellés dans des devises issues de banques centrales sûres. Bien entendu, les intérêts perçus sur les titres de la réserve serviront à couvrir les coûts de ce système et à rémunérer les actionnaires de la réserve.

Qui a intérêt à ce projet ? Évidemment, Facebook et tous les partenaires qui lui sont associés : Visa, Mastercard, Paypal, Stripe, Uber, Spotify, Vodafone, Booking.com... Afin de capter dans leurs filets le plus de clients possibles, sur lesquels ils prélèveront quantité de données et d'informations marchandisables, et qu'ils abreuveront de publicités juteuses.

La main sur le cœur, Facebook et ses partenaires créent une association à but non lucratif installée en Suisse, la « Libra Association », pour servir d'instance de gouvernance indépendante. Mais, Facebook garde la main en créant une filiale, Calibra, destinée à garantir

² Pour une critique de la monnaie fiscale : J.-M. Harribey, « Discussion de la "monnaie complémentaire" dite "fiscale" », *Les Possibles*, n° 8, automne 2015, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-8-automne-2015/dossier-questions-strategiques-apres-le-coup-d-etat-contre-la-grece/article/discussion-de-la-monnaie-complementaire-dite-fiscale>. Sur un plan plus général voir J.-M. Harribey, E. Jeffers, J. Marie, D. Plihon, J.-F. Ponsot (Les Économistes atterrés), *La monnaie, un enjeu politique*, Paris, Seuil, 2018. Sur le projet de monnaie fiscale, voir aussi H. Sterdyniak, « Un projet farfelu : la monnaie fiscale complémentaire », Blog Médiapart, 23 juillet 2018, <https://blogs.mediapart.fr/henri-sterdyniak/blog/230718/un-projet-farfelu-la-monnaie-fiscale-complementaire>.

³ Voir aussi D. Cayla, « "Minibots" : La monnaie parallèle de Salvini peut-elle remplacer l'euro ? », Entretien réalisé par É. Champion, *Le Figaro*, 10 juin 2019, <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/minibots-la-monnaie-parallele-de-salvini-peut-elle-remplacer-l-euro-20190610>.

⁴ « Livre Blanc du Libra », <https://libra.org/fr-FR/white-paper/#introduction>. On ne saura pas quel est l'inconscient des initiateurs de la libra qui les a poussés à choisir ce mot, d'origine grecque, désignant une mesure de poids utilisée en Sicile et ayant donné en français le litre, et que l'on retrouve aussi en latin dans le sens de balance. Wikipedia donne une traduction d'une citation de Cicéron (*Tusculanae*, V) : « J'en appelle à la fameuse balance de Critolaüs, où il prétendait, que si d'un côté on mettait les bonnes qualités de l'âme, et de l'autre non seulement celles du corps, mais encore les autres biens étrangers, le premier côté emporterait le second, quand même on ajouterait à ce dernier la terre et les mers ». <https://fr.wiktionary.org/wiki/libra>.

la séparation des données sociales et des données financières. Qui plus est, le projet est présenté comme pouvant aider les pays en développement à trouver des financements de leurs investissements. « Le "libra" va transformer l'économie mondiale », nous annonce un commentateur « entrepreneur » car « elle va dynamiser l'économie du savoir »⁵. Au motif que « la baisse parallèle du coût du traçage permet dorénavant de valoriser le moindre apport d'intelligence, stimulant ainsi la création, la recherche, l'enseignement, l'invention et l'innovation : l'économie sera dynamisée par la reconnaissance monétaire des microcontributions individuelles. » Comment une telle reconnaissance monétaire pourrait-elle s'opérer s'il n'y a pas de monnaie supplémentaire insérée dans l'économie ?

En réalité, la libra esquisse la mise en œuvre d'un projet libertarien, qui vise à contourner toute régulation étatique de la monnaie, pour l'abandonner entre des mains strictement privées. Déjà, au cours du XX^e siècle, Hayek avait théorisé la privatisation complète du système bancaire, en supprimant la banque centrale, pour laisser les banques privées se livrer une libre concurrence, le marché se chargeant de réguler l'ensemble.

Mais, si une véritable monnaie est une institution sociale à part entière, qui implique simultanément sa reconnaissance par une communauté politique, son adossement à un système productif de valeur et la confiance partagée des utilisateurs⁶, alors les crypto-monnaies, nées hors d'un tel triptyque, ne sont pas des monnaies. Ces systèmes parallèles poussent les contradictions de toute « monnaie complémentaire » à un point extrême, et auxquelles n'échappent d'ailleurs pas les monnaies locales⁷.

Certes, le capitalisme est habile à imaginer en permanence des institutions aptes à contourner ou violer celles qui font la stabilité des sociétés. On ne peut donc tout prévoir de la capacité des sociétés à en contrôler les règles. Mais le moment n'est pas venu où les fausses monnaies chasseront les vraies.⁸

⁵ V. Lorphelin, *Le Monde*, 20 juin 2019.

⁶ Voir *La monnaie, un enjeu politique*, *op. cit.*

⁷ Voir J. Blanc, *Les monnaies alternatives*, Paris, La Découverte, Repères, 2018. Pour un compte rendu critique, voir A. Beitone, « Les monnaies alternatives ? Mais alternatives à quoi ? », *Les Possibles*, n° 20, Printemps 2019, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-20-printemps-2019/debats/article/les-monnaies-alternatives-mais-alternatives-a-quoi>.

⁸ <https://journalducoïn.com/altcoins/tout-ce-que-le-projet-libra-nous-raconte-et-plus-important-tout-ce-qu'il-nous-cache/>